

Compte-rendu du comité directeur du 16 septembre 2013

Présents : François, Michèle, Alexis, Coralie, Guillaume, Romain, Emilie, Mireille, Romain (l'autre), Geneviève, Hélène, Thomas

Excusés : Georges, Bernard, Dominique, José, Samuel, Jacqueline, Francesco

Rédigé par François Giudicelli

Préparation de l'AG ordinaire du 18 octobre 2013

Grande première : cette année la convocation à l'AG sera envoyée par courriel. Avec un doublon papier pour les gumistes n'en disposant pas ou le consultant peu. Samuel est chargé de la logistique. On déplore que la section rando ne puisse être présente à l'AG en raison d'une randonnée prévue de longue date. Il faudra veiller à cela pour les prochaines années.

On encouragera par ailleurs les licenciés FFCAM à renouveler leur adhésion via le site web de la FFCAM, au grand soulagement de la trésorière.

Tarifs car couchettes

Le seuil de rentabilité augmenté de 32,5 à 35 l'année dernière pour amortir la hausse des devis a conduit à un déficit de 1200 euros, suite à plusieurs annulations. Même si on peut se permettre un déficit occasionnel, Thomas signale qu'il convient d'assurer une avance de trésorerie (de l'ordre de 7000 euros) en début de saison pour régler les premières factures. Il est décidé de ramener le seuil de rentabilité à 34, en visant l'équilibre financier de la trésorerie cars-couchettes pour cette saison.

On conserve l'idée d'un tarif unique pour tous les cars de 2 jours de la saison, calculé d'après la moyenne des devis. Même si ça amène quelques difficultés (mélanges entre les inscriptions à différents cars d'une même période), ça limite par ailleurs les erreurs de montant sur les chèques. D'ailleurs, le module de règlement en ligne des inscriptions, sans doute opérationnel pour le car du 11 novembre, devrait en grande partie résoudre ces soucis.

On prend note que la hausse de la TVA de 7% à 10% en janvier 2014 va renchérir un chouïa le tarif des cars.

Création d'une section de randonnée sportive ?

A l'heure actuelle la moyenne d'âge de la section rando est plutôt élevée (bien au-dessus du demi-siècle) et le kilométrage moyen par sortie (15 km) en deçà des envies des potentiels nouveaux gumistes randonneurs. Or il y a une demande récurrente, surtout en début d'année. Il faudrait fédérer cette

demande et ces envies autour d'un petit groupe. Mireille et Romain se chargent de publier sur le site web, le Crampon, et gums-infos une proposition de fonctionnement de ce groupe, vers lequel on pourra diriger les randonneurs potentiels. Les cars-couchettes d'automne et de printemps seront des occasions naturelles de réaliser des randonnées alpines. On suggère aussi de programmer une randonnée par exemple chaque premier dimanche du mois à Bleau, au même rendez-vous que les grimpeurs.

Frais de covoiturage

Sur une proposition d'Antoine Melchior, il est décidé d'établir pour covoitureurs et covoiturants une règle explicite de calcul des frais.

Le coût du voyage est estimé à 20 centimes par km (correspondant grosso modo au coût marginal du km pour une voiture moyenne), auxquels s'ajoutent les coûts de péage et de parking, le tout à partager par le nombre de personnes dans la voiture, conducteur inclus bien sûr.

Pour Bleau, pour rester simple, on maintient un forfait de 5 euros par personne et par aller-retour, ce qui correspond à peu près à l'application de la règle ci-dessus pour une voiture pleine.

Autres questions liées au covoiturage :

Partage des PV : s'il y a faute individuelle indiscutable (par exemple excès de vitesse), il est logique que le fautif en assume les conséquences. S'il y a faute collectivement assumée (par exemple, amende de stationnement), il est tout aussi logique que l'amende soit répartie entre les passagers.

Franchise en cas d'accident, en particulier en contexte de location de véhicule, de plus en plus fréquent lors des sorties du Gums : à convenir si possible à l'avance entre les passagers, voire entre l'ensemble des participants à la sortie. L'organisateur de la sortie doit penser à soulever la question à l'avance. Il est probablement intéressant dans ce contexte de souscrire une garantie étendue limitant au minimum le montant de la franchise.

François s'occupe de publier ces différentes considérations sur le site web, le crampon, et gums-infos.

Gestion des covoiturages Bleau sur gums-infos

Il s'agit à la fois de ne pas assommer les gumistes par des messages répétés qui ne les concernent pas tous, et d'assurer le bon fonctionnement du système de covoiturage, qui n'est pas entièrement satisfaisant. La création d'une liste dédiée est presque unanimement rejetée car peu susceptible d'améliorer le fonctionnement et génératrice d'une complication supplémentaire dans la communication gumistique. L'idéal serait de centraliser les covoiturages de chaque sortie sur un lieu dédié (par exemple un googledoc), tout en maintenant une accroche diffusée sur gums-infos pour rappeler aux covoiturants comme aux covoiturés de s'y inscrire.

Une proposition intéressante : envoyer automatiquement, 2 jours avant chaque sortie un (et un seul) message sur gums-infos annonçant la sortie du dimanche (lieu, accès, etc) agrémenté d'un lien vers le document de covoiturage, consultable et remplissable aisément. La faisabilité est à l'étude, avec l'aide si possible de Benoît pour la partie 'cambouis'.

Nouveau rendez-vous pour le départ des cars couchettes

Emilie propose de modifier le lieu de rendez-vous des cars-couchettes à Denfert, jugé dangereux, en le déplaçant de l'autre côté de la place, devant le cinéma.

Hélène va voir si Moreau accepte de faire un essai pour le car du 12 octobre. Il faudra penser à communiquer abondamment le changement tout au long de la saison : les habitudes ont la vie dure !

Permanence

Un devis pour la pose d'un interphone sera obtenu sous 8 jours par Hélène.

François se charge d'obtenir l'accord de la copropriété, sachant que l'interphone nécessitera la pose d'un tuyau gris de 2 cm de diamètre qui sera en

partie visible le long de la façade dans la cour. Si besoin, on propose en attendant de coller une étiquette à la porte chaque jeudi soir afin de guider les nouvelles recrues.

Partage de cars couchettes avec d'autres clubs ?

Les règles en cas de car partagé sont rappelées. Chaque club réserve un nombre de places à l'avance. S'il ne parvient pas à remplir son quota, les places sont proposées aux autres clubs. S'il reste des places non remplies, elles sont alors facturées au club réservataire. En cas d'annulation du car, les frais (en général 10% ou 20% du devis) sont partagés au prorata du nombre de places réservées par chaque club.

Le CD approuve la possibilité d'ouvrir les cars escalade en particulier à de nouveaux clubs en dehors de nos partenaires habituels, CAF-RSF et CIHM, à condition d'explicitier clairement auprès d'eux les conditions ci-dessus.

Rallye 2014

Il aura lieu le 29 mars : à réserver dans l'agenda. Lieu encore secret. Une annonce sera faite dans prochain Crampon.

Questions diverses

Emilie se demande s'il faudrait que le Gums soit présent au forum des associations du 14e arrondissement. Ce n'est pas jugé forcément utile, dans la mesure où nos activités ne sont pas particulièrement destinées aux habitants du 14e, mais si une poignée de gumistes enthousiastes veut s'y coller... En revanche, nous essaierons de renouveler la présence d'un stand Gums lors de la prochaine 'Nuit de la montagne' à Paris. Alexis et Coralie se charge de recontacter la responsable de la FFCAM qui avait organisé la chose la dernière fois.



SAVE THE DATE – Rallye GUMS 29/03/14

Retenez la date du **samedi 29 mars 2014** du début d'après-midi jusqu'au bout de la nuit pour participer au rallye en forêt de Fontainebleau.

De plus amples détails à venir dans le prochain Crampon.

L'Equipe organisatrice